



## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom d'Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la *Loi sur les compagnies* (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

### Détritus, ordures et vidanges

Il y a consensus : les ordures, les déchets, les détritiques, les immondices, les restes de table, ne sont pas des vidanges.

Selon les dictionnaires d'usage, la vidange est l'action de vider quelque chose de sale, notamment le contenu extrait d'une fosse d'aisances. Au demeurant, le mot vient du verbe « vider ».

À l'occasion, on note que le mot constitue un régionalisme au Québec et au Canada. On y donne les exemples : sac à vidanges et la phrase « Mets ça dans les vidanges. ».

Les répertoires correctifs notent que le mot utilisé comme synonyme de déchets, d'ordures ou de détritiques est une impropriété. C'est le cas du *Multidictionnaire*, des recueils des Dulong (1968), Chouinard (2007), Roux (2004) et d'un constat de Meney (2017).

Des auteurs le marquent comme québécoisme : Barbeau (1939), Bélisle (1979), D'Apollonia (2010). C'est à ce titre qu'un conseiller québécois de Larousse l'a fait inscrire dans *Le Petit Larousse illustré* en 2004.

*Usito*, pour sa part, laisse les locuteurs dans l'incertitude et écrit prudemment (2021) : « L'emploi familier de *vidanges* est parfois critiqué au Québec comme synonyme non standard de *déchets*, *ordures* ».

Pris au sens de « déchets », le mot est critiqué depuis un siècle. Louis-Philippe Geoffrion l'a relevé en 1924 (dans *Le Soleil*) et, en 1938, la Société du parler français a conseillé de ne pas dire « chaudière à vidanges », mais plutôt « poubelle ». En 1952, le remarqueur Paul Ledoux (*Le Droit*) a proposé « ordures ménagères » au lieu de « vidanges ».

En somme, il est justifié de négliger l'impropre québécoisme quand on veut parler des « ordures ménagères » ou des « déchets ».

11 juin 2021

Quelques références

Camil Chouinard, *1500 pièges du français parlé et écrit*; Nouv. éd. augm. (Montréal, La Presse, 2007).

Gérard Dagenais, *Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler* (Le Cercle du livre de France, 1961), p. 295.

Lionel Meney, *Le français québécois entre réalité et idéologie* (Québec : PUL, 2017), p. 189, 314 et 442.

Paul Roux, *Lexique des difficultés du français dans les médias*. 3<sup>e</sup> édition (Montréal : La Presse, 2004).

Fiche rédigée et mise en ligne grâce à une contribution du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française (SPVLF)

Québec